

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma
Sous-Direction Fonctions Support

Département Achats et Logistique

Adresse : Cité évolutifs Naâma

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 07/AT/DOT45/SDFS/DAL/2023 (Relance)

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma lance un Avis de consultation nationale pour :

Prestation de restauration et pause-café

Condition de participation :

Le présent cahier des charges est réservé aux soumissionnaires possédant des locaux basés à Wilaya de Naâma ayant un registre de commerce dans le domaine de la restauration titulaire de l'article **601208**.

Les représentants des prestataires intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma
Département Achats et Logistique
Adresse : Cité évolutifs Naâma

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **mille dinars algériens (1 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

compte en dinars N° 001 00730 0300 000 072 94

Présentation des offres :

Le soumissionnaire devra déposer une offre séparée portant l'ensemble des documents du dossier de consultation, à savoir :

1-Dossier Administratif : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** »

2-Une Offre Technique : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Technique** ».

3-Une Offre Financière : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre Financière** ».

Les trois enveloppes ci-dessus, comportant le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, cachetée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 07/AT/DOT45/SDFS/DAL/2023 (Relance)

**(Objet de l'avis de consultation : Prestation de restauration et pause-café)
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma
SECRETARIAT DOT
Adresse : Cité évolutifs Naâma**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **huit (08) jours** de **08h00 à 12h00** à partir de la première date de parution du présent avis sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **12h00** min à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.